

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT O-0026/07

posée conformément à l'article 108 du règlement

par Zdzisław Zbigniew Podkański, Roberta Angelilli, Liam Aylward, Peter Baco, Sergio Berlato, Adam Bielan, Martin Callanan, Paulo Casaca, Sylwester Chruszcz, Brian Crowley, Marek Aleksander Czarnecki, Joseph Daul, Albert Deß, Valdis Dombrovskis, Hanna Foltyn-Kubicka, Maciej Marian Giertych, Béla Glattfelder, Bogdan Golik, Genowefa Grabowska, Dariusz Maciej Grabowski, Małgorzata Handzlik, Mieczysław Edmund Janowski, Michał Tomasz Kamiński, Sergej Kozlík, Ģirts Valdis Kristovskis, Urszula Krupa, Wiesław Stefan Kuc, Zbigniew Krzysztof Kuźmiuk, Bogusław Liberadzki, Marcin Libicki, Astrid Lulling, Jan Tadeusz Masiel, Cristiana Muscardini, Seán Ó Neachtain, Péter Olajos, Neil Parish, Bogdan Pęk, Józef Pinior, Mirosław Mariusz Piotrowski, Umberto Pirilli, Paweł Bartłomiej Piskorski, Zita Pleštinská, Jacek Protasiewicz, Bogusław Rogalski, Dariusz Rosati, Wojciech Roszkowski, Leopold Józef Rutowicz, Eoin Ryan, Jacek Saryusz-Wolski, Andreas Schwab, Czesław Adam Siekierski, Francesco Enrico Speroni, Grażyna Staniszevska, Andrzej Jan Szejna, Konrad Szymański, Csaba Sándor Tabajdi, Salvatore Tatarella, Witold Tomczak, Bernard Piotr Wojciechowski, Janusz Wojciechowski, Andrzej Tomasz Zapałowski et Roberts Zile à la Commission

Objet: Aides aux agriculteurs dont les cultures ont souffert du gel

Les agriculteurs polonais sont confrontés à une situation dramatique due à la protection insuffisante du marché des fruits et aux dernières gelées blanches qui ont touché la Pologne fin avril et début mai 2007, et qui ont détruit près de 90 % des futures récoltes, tant fruitières que légumières. Les agriculteurs déclarent ne pas avoir vécu pareille catastrophe depuis plusieurs décennies. Cette année, quantité d'arboriculteurs ne pourront récolter ne serait-ce qu'un kilogramme de pommes, de cerises ou d'autres fruits, ce qui laisse présager non seulement une augmentation des prix sur le marché polonais, mais aussi la perte de nombreux marchés étrangers sur lesquels les producteurs polonais vendent leurs produits avec succès depuis plusieurs années.

Le gouvernement polonais a annoncé qu'il aiderait les agriculteurs par l'octroi de délais pour le remboursement des crédits contractés, par la mise en place de nouveaux crédits spécifiques aux catastrophes naturelles et par l'allègement de l'impôt agricole.

Malheureusement, le gouvernement polonais n'est pas en mesure, à lui seul, de résoudre le problème des producteurs de fruits et de légumes, menacés de faillite.

Dans ces circonstances, la Commission pourrait-elle indiquer sous quelle forme elle entend venir en aide aux producteurs polonais de fruits et de légumes?

Dépôt: 11.05.2007

Transmission: 15.05.2007

Echéance: 22.05.2007